

Boston est natif de la Nouvelle-Ecosse et fait tout ce qu'il peut pour encourager l'émigration des Etats-Unis aux Provinces maritimes.

Les provinces de l'Ouest ne nous ont pas donné la même mesure de coopération que les provinces de l'Est. Elles adoptent l'attitude—et je n'y trouve rien à redire puisque je me suis prononcé dans le même sens lorsque j'étais à la direction des affaires en Alberta—que l'immigration relève du gouvernement fédéral et qu'aucun débours sous ce chef ne devrait être exigé des provinces. Quand j'étais premier ministre d'Alberta je croyais avoir raison de penser ainsi et, je le répète, je m'entends parfaitement avec mes amis de l'Ouest à cet égard. Comme en 1908—voire même dans la période antérieure à 1908, depuis que le chemin de fer Pacifique-Canadien traverse les plaines—les provinces de l'Ouest ont offert les meilleures régions agricoles à l'intention des nouveaux venus. Je suis loin d'oublier que l'est du Canada, sa région septentrionale surtout, peut recevoir sur ses terres une population considérable; seulement il faudrait, dans le choix de ces colons, tenir compte de leurs aptitudes à s'adapter aux circonstances de la vie en ce milieu. Pendant dix ans encore, pour le moins, l'Ouest offre le champ le plus fertile à l'immigration et je voudrais traiter la question un moment de ce point de vue.

A cause de la situation que j'ai exposée, les gens établis sur les terres souffrent assez sévèrement du fléchissement des affaires et sans doute ils se demandent si le Gouvernement a bien raison d'attirer d'autres immigrants sur les terres de l'Ouest où eux-mêmes aujourd'hui se maintiennent avec difficulté. Eh bien, si nous allions nous croiser les bras, renoncer à toute entreprise d'immigration et faire peser sur notre population actuelle le fardeau de nos obligations en matière de chemin de fer—notre outillage ferroviaire dépasse les besoins actuels du pays, cela tout le monde le concède—et laisser tels quels les terrains vacants de l'ouest canadien, nous ne suivrions pas là, à mes yeux, un programme éclairé. Il nous faut coloniser ces régions inhabitées. Il nous faut attirer sur ces terres assez de main-d'œuvre pour permettre aux cultivateurs de continuer leurs opérations. Selon moi, la production des régions déjà ouvertes dans l'Ouest canadien pourrait être relevée de trente ou quarante pour cent grâce à l'importation de la main-d'œuvre. Mais tel n'est pas ce que j'offre au nouveau venu. Je lui laisse entendre qu'il peut réussir comme cultivateur dans l'Ouest s'il évite certaines erreurs qui ont entravé notre progrès dans le passé. Si nous voulons être sincères nous admettions qu'une des plus graves de ces

erreurs résidait dans notre ambition de posséder des terrains de trop vaste étendue. Lors de notre arrivée dans l'Ouest nous estimions que 160 acres constituaient une grande terre; à peine y étions-nous établis qu'une ferme d'une demi-section nous paraissait insuffisante; plus tard nous voulions une section entière, et une fois propriétaires de cette dernière, nous n'étions pas encore satisfaits. J'ai l'intention de conseiller au colon ne pas faire l'acquisition de plus de terrain qu'il n'en saurait cultiver—je ne lui propose pas de cultiver 160 acres dès sa première année. Il est vrai qu'aujourd'hui, le long du réseau du chemin de fer National de bonnes terres arables peuvent s'acheter à un prix qui varie entre \$15 et \$25 l'acre, disons, en moyenne, \$18 ou \$20 l'acre. Celui qui achète un quart la section n'aura pas des charges fixes aussi lourdes que celui qui dès le début veut faire l'acquisition d'une grande étendue de terre.

M. WOODSWORTH: N'est-il pas vrai qu'il y a quelques années le colon pouvait obtenir ces terres non pas à raison de \$15 ou \$25 l'acre, mais pour rien, donc sans frais aucun?

L'hon. M. STEWART: Voilà précisément une situation qui constitue un de nos grands problèmes aujourd'hui; tout comme celui de la hausse dans le prix du transport.

M. MACDONALD (Pictou): Combien reste-t-il de terrain à concéder gratuitement et convenant à la colonisation dans les trois provinces des prairies?

L'hon. M. STEWART: On va jusqu'à dire qu'il y a 20 millions d'acres le long de la ligne du chemin de fer national. Disons 15 millions d'acres dans un rayon de 15 milles de la voie ferrée.

M. MACDONALD (Pictou): Je veux parler des terres de colonisation.

M. LOVIE: Le ministre pense-t-il, d'après sa propre expérience, qu'un homme peut vivre, lui et sa famille avec 160 acres de terre dans l'ouest du Canada? Je veux dire avec une terre à pâturage et le reste, dans une région bien habitée et où il n'y a pas de terrain vacant?

L'hon. M. STEWART: Il vaut mieux commencer avec 160 acres: cela demande moins de capital et moins de frais généraux. On peut en acheter plus lorsqu'on en a le moyen. Mon expérience des choses de l'Ouest me fait croire que c'est une des principales causes de la gêne dans laquelle se trouve de temps en temps le cultivateur de l'Ouest, lorsqu'il a à souffrir de la grêle, de la gelée ou autre